

# SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

\*\*\*\*\*  
Séance du 28 avril 2011

\*\*\*\*\*

N° 2011-09



<b>Nombre de délégués en exercice :</b>	16	L'an deux mil onze, le 28 avril à onze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
<b>Présents :</b>	11	
<b>Date de la convocation :</b>	21 avril 2011	

**Présents :** MM. AJAS, BONSANG, CAMBON, DELMAS, DONNADIEU, GARRIGUES, LACOMBE, LAMOLINAIRIE, MARTY, MASSEGLIA et MOUCHARD.

**Absents excusés :** MM. ASTOUL, ASTRUC, DAGEN, LAVABRE et SAZY.

**Assistaient à la séance :** M. AURADE (CdC Terrasses et Vallée de l'Aveyron),  
M. LARREY (Payeur Départemental),  
Mlle LAYMAJOUX (Direction de l'Environnement du Conseil Général),  
MM. BARON et GINESTET (Syndicat Départemental).

### **OBJET : Budget Primitif 2011.**

Le Président précise que le projet de Budget Primitif 2011 s'inscrit dans le cadre des Orientations Budgétaires présentées lors de la réunion du 04 mars 2011.

La présentation figurant ci-après distingue les compétences traditionnelles et les compétences optionnelles transférées.

### **I. Les compétences traditionnelles relevant de l'ensemble des collectivités**

#### **A. Section de fonctionnement**

##### **1 – Opérations réelles**

##### **\* Dépenses**

Les principales dépenses réelles de la section de fonctionnement concernant les compétences traditionnelles comprennent essentiellement :

- 2 620 000 € de prestations de services (traitement des OM et tri des collectes sélectives),
- 77 850 € de fonctionnement des quais (dont 45 750 € de remboursement aux collectivités pour la mise à disposition partielle de service),
- 407 580 € de transports (carburants (42 %), entretien, personnel, assurances, intérêts des emprunts, ...),
- 230 700 € pour l'ensemble des autres dépenses communes (structure, assurances, télécommunication, ...),
- 69 000 € d'intérêts pour l'emprunt relatif à l'aménagement des quais,
- 80 472€ de dépenses imprévues,
- 8 274€ d'intérêts pour la part résiduelle de l'emprunt affecté à l'acquisition des conteneurs pour déchetteries (couvert à parité par le Conseil Général et les collectivités bénéficiant du matériel).

## Recettes

Les recettes réelles de la section de fonctionnement concernant les compétences traditionnelles comprennent essentiellement :

- 3 112 173 € de participations des collectivités adhérentes au titre du « traitement/transport » établies sur la base des quantités prévisionnelles de déchets traités et transportés et du barème proposé lors des orientations budgétaires soit :
  - o traitement des OM : ..... 73.50 €/tonne
  - o transport des OM : ..... 14.90 €/tonne
  - o tri et conditionnement des déchets issus des collectes sélectives : ...222.40 €/tonne
  - o transport des déchets issus des collectes sélectives : ..... 32 €/tonne

*Les participations prévisionnelles tiennent compte du transfert au 1er janvier 2011 de 3 Communes du SMEEOM de la Moyenne Garonne au SIEEOM Sud Quercy.*

- 100 000 € de contribution du Conseil Général au fonctionnement de la structure,
- 60 000 € de produit de la reprise des Journaux-Revues-Magazines (JRM) remboursé aux collectivités en N+1,
- 261 914 € de participation du Conseil Général correspondant à une partie de l'annuité d'emprunt contracté pour l'aménagement des quais, à l'annuité d'emprunt contracté pour l'acquisition du matériel de transport et à la 7ème annuité des quais provisoires (15 744 €),
- 36 695 € de solde de subvention d'Eco-Emballages pour l'étude commune d'optimisation des services de collecte.

## 2 – Opérations d'ordre (dépenses)

Il s'agit de l'autofinancement de la section d'investissement pour l'ensemble des compétences (obligatoires et optionnelles) comprenant :

- 226 490 € de dotation aux amortissements,
- 911 596.95 € de virement à la section d'investissement.

### B. Section d'investissement

La section d'investissement est constituée des reports et des inscriptions nouvelles :

#### \* Les reports (opérations réelles) :

Les reports s'élèvent à 850 000 € en dépenses se rapportant aux opérations engagées au 31/12/2010 (quai de transfert et déchetterie de Caussade) et à 1 860 000 € en recettes (emprunts contractés pour l'installation de traitement des matières de vidange, la plateforme bois et la déchetterie de Caussade).

#### \* Les inscriptions budgétaires 2011 :

### 1 – Opérations réelles

#### \* Dépenses

Les inscriptions 2011 concernent pour l'essentiel:

- le remboursement de capital d'emprunts dont :
  - 152 400 € pour l'aménagement des quais,
  - 104 047 € pour l'acquisition du matériel de transport,
  - pour 17 922 € de capital de la part d'emprunt affecté aux conteneurs des déchetteries (idem intérêts),
- pour 136 800 € de réinscription des crédits pour l'aménagement des quais sur le secteur du Caussadais,
- 1 958 000 € de réinscription de crédits pour l'opération d'aménagement d'une unité de traitement des matières de vidange pour le secteur Nord-Est du Département,
- 951 860 € de réinscription de crédits pour l'opération d'aménagement d'une plateforme « bois ».

\* Recettes

Hormis le solde d'investissement reporté sur la base du résultat du CA 2010 pour la partie correspondant aux compétences traditionnelles.

Il s'agit :

- pour 15 010 € de FCTVA sur les opérations réalisées en 2009,
- pour 1 255 000 € de subventions extérieures en capital (Agence de l'Eau, ADEME, Région, ...) pour les opérations concernant essentiellement l'unité de traitement des matières de vidange et la réalisation de la plateforme « Bois »,
- pour 550 000 € de la part d'emprunt complémentaire pour la couverture du financement de ces opérations, y compris les avances de la TVA, les annuités ultérieures étant prises en charge pour la majeure partie par les subventions en annuités du Conseil Général.

2 – Autres opérations

Il s'agit :

- de 500 000 € en dépenses et recettes à l'article 16449 (option tirage sur ligne de trésorerie) permettant des remboursements temporaires de l'emprunt contracté pour l'aménagement des quais (emprunt sous la forme d'un Crédit Long Terme Renouvelable - CLTR).

3 – Opérations d'ordre

Il s'agit des opérations suivantes équivalentes aux dépenses de la section de fonctionnement :

- 226 490 € de dotations aux amortissements provenant de la section de fonctionnement,
- 911 596.95 € de recettes correspondant au virement de la section de fonctionnement.

## II. Les compétences optionnelles transférées et les opérations particulières

### A. Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron

#### 1 – Section de fonctionnement

\* En dépenses :

- 742 962 € pour la collecte,
- 171 280 € pour la déchetterie,
- 70 000 € de dépenses imprévues.

\* En recettes :

- 161 884.00 € pour la collecte,
- 32 924.00 € pour la déchetterie,
- 401 123.00 € d'excédent reporté de 2010,
- 752 469.00 € de participation de la Communauté de Communes propre aux compétences optionnelles équilibrant l'ensemble des dépenses et recettes (fonctionnement, investissement et reports).

#### 2 – Section d'investissement

\* Les crédits 2011 :

- 134 390 € d'annuités d'emprunt (part capital) dont 22 599 € pour la déchetterie,
- 224 500 € pour acquisition de matériel (bacs individuels – véhicule supplémentaire, ...),
- 70 000 € de dépenses imprévues,
- 63 732 € de FCTVA sur les investissements réalisés en 2009 (locaux techniques et acquisition de matériel),
- 1 000 € de recettes diverses.

Le budget réel propre aux compétences transférées par la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron s'équilibre donc à 1 413 132 € en dépenses et recettes.

## B. SMEEOM de la Moyenne Garonne

Il s'agit, pour cette collectivité en 2011 :

- de la déchetterie de Montaigu (compétences optionnelles transférées),
- des déchetteries de Beaumont et Lavit (compétences optionnelles transférées).

\* Déchetterie de Montaigu  
(9 Communes depuis 2010)

Dépenses :

- 21 533 € en investissement (amortissement emprunt),
- 66 114 € en fonctionnement (dont 16 567 € d'intérêts d'emprunt).

Total dépenses : 87 647 €

Recettes :

- 19 049 € de contribution du Conseil Général aux investissements (50 %),
- 56 047 € de contribution spécifique du SMEEOM (Communauté de Communes Montaigu Pays de Serres),
- 4 700 € de produits divers,
- 7 851 € solde résultat 2010.

Total recettes : 87 647 €

\* Déchetterie de Beaumont et Lavit

Dépenses :

- 19 919.00 € en investissement (amortissement emprunt),
- 179 391.00 € en fonctionnement (dont 28 431 € d'intérêts et 6 940 € de dépenses imprévues),

Total dépenses : 199 310 €

Recettes :

- 20 919 € de contribution du Conseil Général aux investissements,
- 12 000 € de produits divers,
- 25 814 € d'excédent reporté,
- 140 577 € de contribution spécifique du SMEEOM (Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise).

Total recettes : 199 310 €

## C. Communauté de Communes du Quercy Caussadais

\* Décharge de Réalville

- Dépenses :

- annuités d'emprunt (dont 7 881 € d'intérêts) : 25 016 €
- provision pour travaux d'entretien et suivi de la décharge : 20 999 €

Total dépenses : 46 015 €

- Recettes :

- contribution du Conseil Général : 16 517 €
- excédent de fonctionnement reporté : 21 000 €  
(cf. CA 2010)
- contribution spécifique  
Communauté de Communes Quercy Caussadais 8 498 €

Total recettes : 46 015 €

\* Déchetteries

1) Fonctionnement

Septfonds, Molières, Montpezat et Caussade (point propreté)

- Dépenses :	
- annuité d'emprunt	84 381 €
- fonctionnement : (charges d'exploitation+personnel)	296 738 €
- quote part achats de 19 conteneurs pour déchetteries : (50 % pris en charge par Conseil Général)	3 512 €
	<hr/>
Total dépenses : 384 631 €	
- Recettes :	
- contribution du Conseil Général : sur investissement	30 812 €
- participation provisionnelle : SIEEOM Sud Quercy pour utilisation déchetterie de Molières	2 400 €
- produits de gestion et divers :	26 243 €
- contribution Communauté de Communes Quercy Caussadais	290 932 €
- solde résultats 2010 :	34 244 €
	<hr/>
Total recettes : 384 631 €	

2) Investissement

Aménagement de la déchetterie de Caussade

- Crédit de 198 985 € pour la fin de l'opération (matériel-bennes, solde travaux...),
- Recettes prévisionnelles de 105 000 € de solde des subventions en capital de l'ADEME, l'emprunt de 460 000 € faisant l'objet de report.

D. Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron

\* Déchetteries de Lexos et Parisot

- Dépenses :	
- annuité de l'emprunt transféré (400 000 €) : (dont 14 159 € d'intérêts)	36 281.00 €
- fonctionnement : (charges d'exploitation+personnel)	104 294.00 €
- quote part achats de 14 conteneurs : (50 % pris en charge par Conseil Général)	2 596.00 €
- dépenses imprévues :	6 015.00 €
	<hr/>
Total dépenses : 149 186.00 €	

# SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

\*\*\*\*\*

## PARTICIPATIONS 2011 Traitement/ Transports

PREFECTURE  
- 9 MAI 2011  
DE TARN et GARONNE

Collectivités	Pop 2011	Nature déchets	Rappel tonnages prévisionnel 2010	Rappel tonnages réels 2010	Tonnages prévisionnels 2011		Participation prévisionnelle brute 2011			Rappel participation prévisionnelle brute 2010	Ecart participation prévisionnelle brute 2011/2010	Régularisation 2010	Produit JRM 2010	Participation 2011
					Traitement	Transport	Traitement	Transport	Total					
CdC Query Caussadais	19374	OM	5 900	5 729	5 700	5 700	418 950	84 930	503 880	503 860	20	0	0	771 204
		CS	960	1 059	1 080	1 080	240 192	34 560	274 752	244 224	30 528	0	0	
		Total	6 860	6 788	6 780	6 780	659 142	119 490	778 632	748 084	30 548	10 582	18 010	
CdC Query Rouergue (2)	7882	OM	2 350	2 153	2 050	2 050	150 675	30 545	181 220	200 690	-19 470	0	0	302 044
		CS	550	548	570	570	126 768	18 240	145 008	139 920	5 088	0	0	
		Total	2 900	2 701	2 620	2 620	277 443	48 785	326 228	340 610	-14 382	-17 332	6 852	
CdC Terrasses et Vallée de l'Aveyron	14326	OM	4 430	4 336	4 400	4 400	323 400	65 560	388 960	378 322	10 638	0	0	622 038
		CS	790	863	920	920	204 608	29 440	234 048	200 976	33 072	0	0	
		Total	5 220	5 199	5 320	5 320	528 008	95 000	623 008	579 298	43 710	10 543	11 513	
SIEEOM Sud Query (1)	13321	OM	2 830	2 800	0	0	230 055	0	230 055	199 515	30 540	0	0	336 403
		CS	460	447	0	0	115 648	0	115 648	102 304	13 344	0	0	
		Total	3 290	3 247	0	0	345 703	0	345 703	301 819	43 884	-5 006	4 294	
SMEEOM Moy Garonne (1)	32140	OM	8 800	8 439	8 200	8 200	602 700	122 180	724 880	751 520	-26 640	0	0	1 080 484
		CS	1 650	1 635	1 640	1 640	364 736	52 480	417 216	419 760	-2 544	0	0	
		Total	10 450	10 074	9 840	9 840	967 436	174 660	1 142 096	1 171 280	-29 184	-34 645	26 967	
TOTAL GENERAL	87043	OM	24 310	23 457	23 480	20 350	1 725 780	303 215	2 028 995	2 033 907	-4 912	0	0	3 112 173
		CS	4 410	4 552	4 730	4 210	1 051 952	134 720	1 186 672	1 107 184	79 488	-35 858	67 636	
		Total	28 720	28 009	28 210	24 560	2 777 732	437 935	3 215 667	3 141 091	74 576	-35 858	67 636	

(1) rattachement au SIEEOM Sud Query des communes de :  
Bourg de Visa - Fauroux - Saint Amans de Pellagal et Touffailles ( 1269 hab soit + 330 tonnes d'OM et + 60 tonnes de CS: soit = 37 599 € hors transports )  
à compter du 1er janvier 2011 avec retrait concomitant de ces communes du SMEEOM de la Moyenne Garonne

(2) hors camp militaire de Caylus à compter de 2011

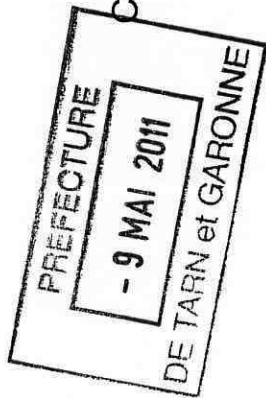
# SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

\*\*\*\*\*

CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITES MEMBRES POUR L'ANNEE 2011

\*\*\*\*\*

## TABLEAU RECAPITULATIF



Collectivités	Participation au titre du traitement / transport	Participation au titre des compétences optionnelles transférées	Autres participations spécifiques		Contributions totales
			Nature	Montant	
CdC Quercy Caussadais	771 204	290 932	Décharge de Réalville	8 498	1 070 634
CdC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	302 044	77 357	TX voirie 2 253 € transports P.A.U (180 €)	2 433	381 834
CdC Terrasses et Vallée de l'Aveyron	622 038	752 469			1 374 507
SIEEOM Sud Quercy	336 403	0	Part déchetterie Molières	2 400	338 803
SIEEOM Moyenne Garonne	1 080 484	196 624	Participation réhabilitation Site ancien incinérateur	18 104	1 295 212
<b>TOTAL</b>	<b>3 112 173</b>	<b>1 317 382</b>	<b>-</b>	<b>31 435</b>	<b>4 460 990</b>

- Recettes :	
- contribution du Conseil Général : sur investissement	18 738.00 €
- produits de gestion :	12 175.00 €
- contribution spécifique : Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	77 357.00 €
- Résultats 2010 :	40 916.00 €
	<hr/>
Total recettes :	149 186.00 €

\*\*  
\*

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à la majorité :

- 8 voix pour,
- 3 abstentions,
  - d'adopter le Budget Primitif 2011,
  - d'adopter le montant des contributions des collectivités membres selon l'état figurant en annexe au présent rapport.

Fait et délibéré le 28 avril 2011

Le Président,

Jean CAMBON



ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXÉCUTOIRE  
DU FAIT DE SA TRANSMISSION AU  
REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE ..... 09 MAI 2011

ET DE SA PUBLICATION LE ..... 09 MAI 2011

Montauban, le 11 MAI 2011

Le Président,

Jean CAMBON